

Communiqué de l'AIOSP sur la justice sociale appliquée au conseil en orientation

A l'occasion du congrès international de l'AIOSP "L'Orientation : Un droit de l'Homme ou du Citoyen ? », de Montpellier-France, le Conseil d'Administration de l'AIOSP publie le communiqué suivant, au nom de la défense de la justice sociale dans le conseil en orientation scolaire et professionnelle.

Les injustices et divisions sociales ont connu une croissance exponentielle au cours des dernières années, creusant les écarts de développement économique et social entre les pays et en leur sein. Les forces économiques actuelles aggravent cette situation, et de nombreuses politiques visant à l'inclusion et à la cohésion sociale se sont avérées inefficaces pour le développement de sociétés démocratiques, participatives et inclusives dans lesquelles toutes les voix pourraient se faire entendre. La plupart des praticiens de l'orientation scolaire et professionnelle sont profondément attachés au principe de justice sociale, ils œuvrent pour et avec leurs élèves ou consultants à un niveau individuel et sociétal. Cependant, bien que chacun de nous joue un rôle et prenne des responsabilités à l'égard de la justice sociale, nous devons éliminer les obstacles structurels et sociaux qui continuent à peser, ce qui nécessitent une gouvernance et des initiatives collectives. Promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'éducation ainsi que d'accès à la formation et à emploi n'est pas suffisant. Nous devons nous efforcer de parvenir à l'équité et à l'égalité dans les faits. Cela implique de veiller à ce que tous les groupes sociaux et culturels aient la possibilité de participer activement au processus de décision politique, que leurs opinions soient reconnues, leurs voix soient entendues et respectées, sans qu'ils aient à renoncer à leurs valeurs et à leurs croyances.

La carrière d'un individu englobe l'ensemble de ses choix de vie : il est donc nécessaire d'élargir les attributions des personnes engagées dans la prestation de services de conseil en orientation scolaire et professionnelle. Les conseillers d'orientation doivent pouvoir offrir des perspectives de qualité à un public hétérogène qui cherche son chemin dans un monde en rapide évolution. Il s'agit d'aider ceux qui cherchent des voies alternatives : les membres de minorités, ceux qui sont en marge de la société, et tous ceux qui ne peuvent pas accéder facilement au conseil en orientation. Ce plaidoyer requiert l'apport d'un soutien réel afin que les personnes puissent utiliser au mieux leur potentiel et leurs capacités quel que soit leur âge, leur sexe, leur ethnie, leur catégorie socio-économique, leur religion, leur handicap ou leur orientation sexuelle. Nous devons diffuser les pratiques, montrer comment la notion de justice sociale peut être concrétisée et prouver que les pratiques fondées sur la justice sociale ont une incidence positive sur la vie des personnes et sur la société.

Nous souhaitons participer à la mise en œuvre des conditions qui permettront l'ouverture dans le dialogue, pour garantir que les voix et les préoccupations de tous les individus soient à la fois reconnues et entendues. La justice sociale, c'est aussi reconnaître la diversité entre les groupes et en leur sein ; c'est convenir que les besoins des membres de la collectivité ne doivent pas être subordonnés aux exigences sans cesse croissantes du marché du travail. Par conséquent, le projet professionnel ne doit pas être soumis aux arguments économiques adéquationnistes, mais plutôt englober une vision holistique à travers laquelle les besoins de tout développement humain sont satisfaits et diverses voies sont envisagées.

Nous devons promouvoir l'attachement à la justice sociale à tous les niveaux de la société et intégrer une approche critique de la justice sociale dans les pratiques politiques et institutionnelles. Nous appelons les décideurs à renouveler leur réflexion sur l'impact du conseil en orientation pour la promotion d'une société juste et à fournir un soutien matériel et politique pour en faire une réalité. Dans un contexte pédagogique, par exemple, les conseillers d'orientation ont besoin de ce soutien pour préparer les élèves à devenir des citoyens critiques et actifs, quel que soit leur statut dans l'emploi.

L'AIOSP, en tant qu'association de l'orientation la plus représentative au niveau mondial, fait appel aux professionnels, praticiens, universitaires et décideurs politiques pour **adopter la justice sociale comme valeur fondamentale qui guide leurs réflexions et pratiques**.

Les membres de l'AIOSP ont un rôle important à jouer dans la conduite et la promotion de la recherche et des pratiques **mettant en œuvre la justice sociale**. Leurs employeurs doivent les encourager dans cette entreprise. Ceci permettrait une évolution significative des pratiques d'orientation et l'accès à un *réel* choix professionnel pour tous.